MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 21 DECEMBRE 2020

PRÉSENTS : Mmes et MM. Patrick Brionne, Jacques Colas, Didier Declerck, Loïc Esserméant, Nathalie Gentes, Corinne Joussard, Renaud Lambert, Vincent Neilz, Mélanie Oudeyer, Jacques Rousselet, Carine Stefanucci, Evelyne Viros.
ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :
M. Jean-Yves OZAN a donné procuration à M. Patrick BRIONNE
Mme Nicole DIJON a donné procuration à Mme Evelyne VIROS
M. Dominique GAUDRUAU a donné procuration à Mme Carine STEFANUCCI
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Evelyne Viros

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- Autorisé l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 180 000 € dans l'attente de recevoir les subventions liées au projet de la Chaufferie-bois,

- Approuvé la modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Vendômois,

- Accepté le procès-verbal de transfert des éléments financiers du budget Assainissement entre la commune et la CATV,

- Autorisé Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

- Fixé l'indemnité de gardiennage de l'église,

- Approuvé la Décision Modificative Budgétaire n° 2-2020

Le Maire

Patrick BRIONNE